(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP **N° 2050 2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ARTOPIA — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 1 Bis Rue Maurice Hollande 51100 REIMS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 8 3 0 7 7 1 8 7 0 0 0 7 8 — Néant ☐ *

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30062024 Net 3	N-1 30062023 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	26 797	AG	26 298	498	1 443
		Fonds commercial (1)	AH	135 679	AI	135 679		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	909 100	AS	823 837	85 262	55 769
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 090 357	AU	678 668	411 689	63 884
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	115 450	CV	115 450		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD	3 760	BE		3 760	3 760
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	8 691	BI		8 691	7 841
		TOTAL (II)	BJ	2 289 837	BK	1 779 934	509 902	132 700
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	12 180	BW		12 180	54 696
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	3 153 830	BY	20 555	3 133 274	2 863 927
		Autres créances (3)	BZ	367 294	CA		367 294	310 952
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	3 232 632	CG		3 232 632	3 242 285
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	119 687	CI		119 687	89 426
		TOTAL (III)	CJ	6 885 624	CK	20 555	6 865 069	6 561 287
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	9 175 461	1A	1 800 490	7 374 971	6 693 987

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** **DGFiP N° 2051 2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ARTOPIA — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 131 250)	DA	131 250	131 250
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	186 662	186 662
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	13 125	13 125
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	771 439	532 818
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	264 189	438 620
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 366 666	1 302 476
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	269 000	370 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	269 000	370 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 704	2 301
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	448 099	160 197
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 195 626	1 617 037
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 487 072	2 484 576
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	137 092	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	466 709	757 399
	TOTAL (IV)	EC	5 739 304	5 021 510
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 374 971	6 693 987

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 291 205	4 861 313
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP **N° 2052 2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ARTOPIA — Néant ☐ *

		Exercice N					Exercice (N – 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	14 469 572	FH		FI	14 469 572	12 293 476
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	14 469 572	FK		FL	14 469 572	12 293 476
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	72 264	33 800
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	418 961	462 013
	Autres produits (1) (11)					FQ	18	25
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	14 960 817	12 789 315
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	49 836	43 096
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	3 105 503	2 526 698
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	6 808 126	4 906 620
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	170 816	140 951
	Salaires et traitements*					FY	3 143 348	3 034 727
	Charges sociales (10)					FZ	1 019 919	1 008 272
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1–2° al.3 du CGI) HS)					GA	85 235	77 163
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	20 555	25 974
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	269 000	370 000
	Autres charges (12)					GE	12 645	10 556
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	14 684 986	12 144 063
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	275 830	645 252
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	92	61
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	48 380	1 141
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	48 472	1 203
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	48 472	1 203
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	324 303	646 455

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP **N° 2053 2024**

Désignation de l'entreprise SAS ARTOPIA — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	13 000	10 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	13 000	10 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	8 804	31 812
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	3 516	1 349
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	12 321	33 161
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	678	(23 161)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	19 110	70 810
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	41 682	113 864
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	15 022 290	12 800 520
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	14 758 100	12 361 899
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	264 189	438 620
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	12 000	12 000
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G		
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	478 650	432 907
	– Crédit–bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	48 380	1 026
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	3 000	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	21 764	20 078
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS **A5**			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	12 626	10 532
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives **A6**			
	obligatoires	A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin **A7**			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A8**			

(7) joindre en annexe) : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VALEUR COMPTABLE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 516	13 000
AMENDES ET PENALITES	8 804	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ARTOPIA — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations — Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations — Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD 162 476	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KI
	Constructions — Sur sol propre — Dont Composants	L9	KJ	KK	KL
	Constructions — Sur sol d'autrui — Dont Composants	M1	KM	KN	KO
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * — Dont Composants	M2	KP	KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants	M3	KS 856 962	KT	KU 72 231
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV 443 074	KW	KX 98 391
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*		KY 177 889	KZ	LA 246 479
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB 96 040	LC	LD 48 001
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE	LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH	LI	LJ
	Avances et acomptes		LK	LL	LM
		TOTAL III	LN 1 573 967	LO	LP 465 103
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T
	Autres participations		8U 115 450	8V	8W
	Autres titres immobilisés		1P 3 760	1R	1S
	Prêts et autres immobilisations financières		1T 7 841	1U	1V 850
		TOTAL IV	LQ 127 052	LR	LS 850
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG 1 863 495	ØH	ØJ 465 953

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions — par virement de poste à poste (1)	Diminutions — par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW 162 476	1X
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ
	Constructions — Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC
	Constructions — Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS	MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ 20 093	MK 909 100	ML
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU	MM 5 599	MN 535 866	MO
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV	MP 13 919	MQ 410 449	MR
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT 144 041	MU
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	NB
	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF
		TOTAL III	IY	NG 39 612	NH 1 999 458	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW
	Autres participations		IØ	ØX	ØY 115 450	ØZ
	Autres titres immobilisés		I1	2B	2C 3 760	2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F 8 691	2G
		TOTAL IV	I3	NJ	NK 127 902	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	ØK 39 612	ØL 2 289 837	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

6 **AMORTISSEMENTS** DGFiP **N° 2055 2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ARTOPIA — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE	135 679	RF		RI		RJ	135 679
Autres immobilisations incorporelles		PE	25 353	PF	945	PG		PH	26 298
TOTAL I		RK	161 032	RM	945	RN		RO	161 977
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	801 192	QA	40 283	QB	17 638	QC	823 837
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	402 272	QE	7 603	QF	4 537	QG	405 339
	Matériel de transport	QH	170 220	QI	24 017	QJ	13 919	QK	180 318
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	80 625	QM	12 385	QN		QO	93 010
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	1 454 312	QV	84 290	QW	36 095	QX	1 502 507
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	1 615 344	ØP	85 235	ØQ	36 095	ØR	1 664 484

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation **TOTAL III**	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		**Total général non ventilé (NS+NT+NU)**		NY		**Total général non ventilé (NW-NY)**						NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

7 **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN** DGFiP N° 2056 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ARTOPIA — Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	337 000	4K	269 000	4L	337 000	4M	269 000
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	33 000	5W		5X	33 000	5Y	
	TOTAL II	5Z	370 000	TV	269 000	TW	370 000	TX	269 000
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations – corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations – titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations – titres de participation	9U	115 450	9V		9W		9X	115 450
	sur immobilisations – autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	27 197	6U	20 555	6V	27 197	6W	20 555
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	142 647	TY	20 555	TZ	27 197	UA	136 005
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	512 647	UB	289 555	UC	397 197	UD	405 005
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	289 555	UF	397 197		
	Dont dotations et reprises – financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises – exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5e du C.G.I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ARTOPIA — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	8 691	UV		UW	8 691
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	24 062				24 062
	Autres créances clients	UX	3 129 767		3 129 767		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* U0)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	21 872		21 872		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	72 182		72 182		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	174 932		174 932		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	60 565		60 565		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	37 742		37 742		
	Charges constatées d'avance	VS	119 687		119 687		
	TOTAUX	VT	3 649 502	VU	3 616 749	VV	32 753
RENVOIS (1) Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
RENVOIS (2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	4 704	4 704		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 195 626	2 195 626		
Personnel et comptes rattachés		8C	740 309	740 309		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 201 390	1 201 390		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	533 959	533 959		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	11 413	11 413		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	137 092	137 092		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	466 709	466 709		
TOTAUX		VY	5 291 205	VZ 5 291 205		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP **N° 2058-A 2024**

Désignation de l'entreprise : SAS ARTOPIA — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : 30062024

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA : 264 189

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci–dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39–4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	14 399	XE	17 208
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39–4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	2 808		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058–B, cadre III)	WI	288 199	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067–BIS)	XX		XW	288 764
Amendes et pénalités	WJ	565	Charges financières (art. 39–1–3° et 212 **bis**) *	XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	41 682
Quote–part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme — imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	I8	
Moins-values nettes à long terme — imposées au taux de 0 %	ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* — Plus–values nettes à court terme	WN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* — Plus–values soumises au régime des fusions	WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)	XR	

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39–1–3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ	3 000
				Quote–part de 12 % des plus–values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
TOTAL I						WR	614 844

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

Quote–part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *	WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058–B, cadre III)	WU	440 810

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	WV	
Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 0 %	WH	
Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 19%	WP	
Plus-values nettes à long terme — imputées sur les moins–values nettes à long terme antérieures	WW	
Plus-values nettes à long terme — imputées sur les déficits antérieurs	XB	
Autres plus–values imposées au taux de 19 %	I6	
Fraction des plus–values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*	WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote–part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)	XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)	ZX	

Mesures d'incitation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre–mer*.							ZY	
Majoration d'amortissement*							XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations* — Reprise d'entreprises en difficultés (44 *septies*)	K9		Entreprises nouvelles 44 *sexies*	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 *sexies* A)	L5	XF
Zone franche urbaine –TE (44 octies A)	ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA	
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*)	1F		Zone franche d'activités NG (44 *quaterdecies*)	XC	
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 *septdecies*)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							XS	

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé

Dont déduction exceptionnelle (art. 39*decies*)	X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* F)	YI	XG
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* G)	YL	
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* B)	YB		Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 *decies* E)	YH	
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* C)	YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* D)	YD				
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y2
TOTAL II					XH 440 810

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : bénéfice **(I moins II)**	XI	174 034	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : déficit **(II moins I)**			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*	ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	174 034	XO

Cegid Group

10 **DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFiP N° 2058-B2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ARTOPIA — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209–II–2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058–A)			K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis–K5)			K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	543 696

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
PROVISION GARANTIE CLIENT	8X	90 000	8Y	157 000
PROVISION PERTE A TERMINAISON	8Z	179 000	9A	180 000
PROVISION POUR RISQUE	9B		9C	33 000
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
PARTICIPATION 2023	9K		9L	70 810
PARTICIPATION 2024	9M	19 199	9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	288 199	YO	440 810
		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Cegid Group

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP **N° 2058-C 2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ARTOPIA — Néant ☐ *

ORIGINES

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	532 818
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	438 620
Prélèvements sur les réserves	ØE	
TOTAL I	ØF	971 439

AFFECTATIONS

Affectations aux réserves – Réserve légale	ZB	
Affectations aux réserves – Autres réserves	ZD	
Dividendes	ZE	200 000
Autres répartitions	ZF	
Report à nouveau	ZG	771 439
(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	971 439

RENSEIGNEMENTS DIVERS

		Exercice N :	Exercice N – 1 :
ENGAGEMENTS — Engagements de crédit–bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit–bail J7 : 1 907 677)	YQ	1 183 858	916 326
ENGAGEMENTS — Engagements de crédit–bail immobilier	YR		
ENGAGEMENTS — Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES — Sous–traitance	YT	3 436 991	1 914 149
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES — Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 : 81 890)	XQ	758 080	753 121
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES — Personnel extérieur à l'entreprise	YU	630 417	454 083
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES — Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	37 050	27 375
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES — Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES — Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	1 945 586	1 757 890
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	6 808 126	4 906 620
IMPÔTS ET TAXES — Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW	19 223	31 641
IMPÔTS ET TAXES — Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)	9Z	151 593	109 310
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	170 816	140 951
T.V.A. — Montant de la T.V.A. collectée	YY	3 160 811	2 532 566
T.V.A. — Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	1 944 367	1 324 832
DIVERS — Montant brut des salaires *	ØB	2 795 263	
DIVERS — Montant de la plus–value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
DIVERS — Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	%	%
DIVERS — Numéro du centre de gestion agréé * XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR
DIVERS — Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
DIVERS — Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217*octies*	RH		

REGIME DE GROUPE *

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15%	JK	Plus-values à 0%	JL	
		Plus-values à 19%	JM	Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15%	JN	Plus-values à 0%	JO	
		Plus-values à 19%	JP	Imputations	JF	

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH — N° SIRET de la société mère du groupe JJ

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).

Cegid Group

(12) **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES** **DGFiP N° 2059-A** **2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ARTOPIA — Néant [X] *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées* — Court terme ⑨	Long terme ⑩ — 19 %	Long terme ⑩ — 15 % ou 12,8 %	Long terme ⑩ — 0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I. Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19de la colonne) ⑩		**(A)**	**(B)** (ventilation par taux)			**(C)**
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Cegid Group

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP **N° 2059-B 2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ARTOPIA — Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus–values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus–values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus–values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus–values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

14 **SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME** **DGFiP N° 2059-C** **2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ARTOPIA Néant X *

Rappel de la plus ou moins–value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*–0 bis du CGI) ❶ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*–0 du CGI) ❶ *.	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins–values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values À 19 % ou à 15 % ②	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥ = ② + ③ – ④ – ⑤ ⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032–NOT–SD

Cegid Group

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS ARTOPIA

Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous–comptes de la réserve spéciale des plus–values à long terme				
		taxées à **10** %	taxées à **15** %	taxées à **18** %	taxées à **19** %	taxées à **25** %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés – donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés – ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e,6e,7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP **N° 2059-E 2024**

Désignation de l'entreprise : SAS ARTOPIA — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01072023 et clos le : 30062024 Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	89.00
Dont apprentis	YF	80.00
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	14 469 572
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus–values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	21 764
TOTAL 1	OX	14 491 336

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	18
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	72 264
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	72 283

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	6 662 443
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	2 064 292
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	676 190
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	12 645
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins–values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	9 415 571

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée — TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	5 148 048

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330–CVAE pour multi–établissements et sur les formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF)	SA	5 148 048

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono–établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci–dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	

Période de référence	GY	0	1	/	0	7	/	2	0	2	3	GZ	3	0	/	0	6	/	2	0	2	4
Date de cessation												HR			/			/				

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

17 **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** **DGFiP N° 2059-F** **2024**

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 **(1)**

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30062024 N° SIRET 3 8 3 0 7 7 1 8 7 0 0 0 7 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ARTOPIA

ADRESSE (voie) 1 Bis Rue Maurice Hollande

CODE POSTAL 51100 VILLE REIMS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	875
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination ROVANIER

N° SIREN (si société établie en France) 350627592 % de détention 61.94 Nb de parts ou actions 542

Adresse : N° 1 B Voie av. FOCH

Code Postal 94100 Commune ST-MAUR-DES-FOSSES Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination CTP

N° SIREN (si société établie en France) 336680459 % de détention 38.06 Nb de parts ou actions 333

Adresse : N° 4 Voie r. DES TONNELIERS

Code Postal 51350 Commune CORMONTREUIL Pays FRA

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre **(2)** Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : **N°** Voie

Code Postal Commune Pays

Titre **(2)** Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

18 **FILIALES ET PARTICIPATIONS** **DGFiP N° 2059-G** **2024**

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 **(1)**

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30062024 **N° SIRET** 3 8 3 0 7 7 1 8 7 0 0 0 7 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ARTOPIA

ADRESSE (voie) 1 Bis Rue Maurice Hollande

CODE POSTAL 51100 VILLE REIMS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE | P5 | 1

Forme juridique SASU Dénomination ARTOPIA SERVICES

N° SIREN (si société établie en France) 481834331 % de détention 100.00

Adresse : N° 4 Voie r. CHARLES MARIE RAVEL

Code Postal 51520 Commune ST-MARTIN-SUR-LE-PRE Pays FRA

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

ARTOPIA

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2024
ARTOPIA
1B rue Maurice Hollande 51100 REIMS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

ARTOPIA

1B rue Maurice Hollande 51100 REIMS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2024

À l'assemblée générale des associés de la société ARTOPIA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ARTOPIA relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 7 novembre 2024

KPMG SA



Romain MERCIER

Associé

ARTOPIA

1 Bis Rue Maurice Hollande

51100 REIMS

Comptes au 30/06/2024

Comptes annuels

Bilan - Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	30/06/2024	30/06/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	26 797	26 298	499	1 444
Fonds commercial	135 679	135 679		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	1	1		
Installations techniques, matériel, outillage	909 100	823 838	85 262	55 770
Autres immobilisations corporelles	1 090 358	678 668	411 689	63 885
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	115 450	115 450		
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	3 761		3 761	3 761
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 691		8 691	7 841
ACTIF IMMOBILISE	**2 289 837**	**1 779 935**	**509 902**	**132 700**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	12 181		12 181	54 696
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	3 153 830	20 556	3 133 275	2 863 927
Autres créances	367 294		367 294	310 952
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	3 232 632		3 232 632	3 242 286
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	119 687		119 687	89 426
ACTIF CIRCULANT	**6 885 625**	**20 556**	**6 865 069**	**6 561 287**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**9 175 462**	**1 800 490**	**7 374 972**	**6 693 988**

Bilan - Passif

Rubriques			30/06/2024	30/06/2023
Capital social ou individuel	(dont versé :	131 250)	131 250	131 250
Primes d'émission, de fusion, d'apport			186 663	186 663
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			13 125	13 125
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)		
Report à nouveau			771 439	532 819
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			264 190	438 621
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			**1 366 667**	**1 302 477**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			269 000	370 000
Provisions pour charges				
PROVISIONS			**269 000**	**370 000**
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			4 704	2 301
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			448 100	160 197
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			2 195 626	1 617 037
Dettes fiscales et sociales			2 487 073	2 484 576
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			137 092	
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance			466 710	757 399
DETTES			**5 739 305**	**5 021 511**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			**7 374 972**	**6 693 988**

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	30/06/2024	30/06/2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	14 469 573		14 469 573	12 293 477
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**14 469 573**		**14 469 573**	**12 293 477**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			72 265	33 800
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			418 961	462 013
Autres produits			18	26
		PRODUITS D'EXPLOITATION	**14 960 817**	**12 789 316**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			49 837	43 097
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			3 105 503	2 526 699
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			6 808 127	4 906 621
Impôts, taxes et versements assimilés			170 816	140 952
Salaires et traitements			3 143 349	3 034 727
Charges sociales			1 019 920	1 008 273
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immo. : dot. aux amort. (Dont amort. fonds. commercial)			85 235	77 164
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			20 556	25 975
Dotations aux provisions			269 000	370 000
Autres charges			12 645	10 557
		CHARGES D'EXPLOITATION	**14 684 987**	**12 144 064**
		RESULTAT D'EXPLOITATION	**275 831**	**645 252**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			93	62
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			48 380	1 142
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		PRODUITS FINANCIERS	**48 473**	**1 204**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		CHARGES FINANCIERES		
		RESULTAT FINANCIER	**48 473**	**1 204**
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**324 304**	**646 456**

Compte de résultat

Rubriques	30/06/2024	30/06/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	13 000	10 001
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**13 000**	**10 001**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 805	31 812
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 517	1 350
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**12 322**	**33 162**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	19 110	70 810
Impôts sur les bénéfices	41 682	113 864
TOTAL DES PRODUITS	**15 022 290**	**12 800 520**
TOTAL DES CHARGES	**14 758 101**	**12 361 899**
BENEFICE OU PERTE	**264 190**	**438 621**

Annexes

Informations générales

La société ARTOPIA est une SAS au capital de 131 250 euros.

La société a un exercice de 12 mois clôturant au 30/06/2024.

Elle fait partie du périmètre consolidé par la société ROVANIER SAS, holding du Groupe BIR. Elle est consolidée par intégration globale.

Sauf indication contraire, tous les chiffres cités dans l'annexe aux comptes sont exprimés en euro.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Artopia a déménagé son siège social au 1 B Rue Maurice Hollande à Reims au printemps 2024

EVENEMENTS POST-CLÔTURE

Aucun évènement marquant post-clôture n'est à signaler.

Les comptes annuels sont établis suivant les principes résultant du plan comptable général adopté par l'Autorité des normes comptables dans son règlement ANC 2023-08 du 22 novembre 2023 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général (règlement homologué par arrêté du 26 décembre 2023, et publié au Journal Officiel du 30 décembre 2023).

Les conventions comptables d'établissement et de préparation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

Seules sont détaillées dans l'annexe les informations obligatoires et ou significatives.

CONTRATS A LONG TERME

Compte tenu de la nature de ses chantiers, la société comptabilise le résultat de ses contrats de travaux selon la méthode de l'avancement. Lorsqu'un contrat doit conduire à un résultat déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée en fonction de la meilleure estimation du résultat prévisionnel.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.
L'amortissement dégressif, lorsqu'il est adopté, est considéré comme étant représentatif de la dépréciation économique des biens concernés.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.
Les amortissements des immobilisations corporelles sont pratiqués comme suit :

Immobilisations corporelles	**Durée**	**Mode : L = linéaire /D = dégressif**
Constructions	25 ans	L ou D
Installations techniques, mat.outillage	3 / 4 ans	D
Install. générales agencts, aménagts	10 ans	L
Matériel de transport	4 ans	L ou D
Matériel de bureau et informatique	3 ans	L ou D
Mobilier	10 ans	L

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

Les titres de participations figurent au bilan pour leur prix d'acquisition.
Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant, si les critères d'évaluations retenus au moment de l'acquisition, venaient à se dégrader de manière significative.

STOCKS

Les stocks sont évalués sur la base du dernier prix d'achat.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et éventuellement dépréciées en fonction de leurs perspectives de recouvrement.

INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE ET LICENCIEMENT

Les engagements de retraite concernant les indemnités de fin de carrière sont portés en engagements hors bilan. Ces engagements sont évalués selon la méthode d'évaluation actuarielle des unités de crédits projetés. Les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière des ouvriers, qui font l'objet d'une cotisation à un régime de prévoyance extérieur, sont enregistrés en résultat au fur et à mesure des cotisations appelées.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges ont un caractère estimatif et sont destinées à couvrir des risques que des évènements survenus ou en cours rendent probables à la clôture. Elles sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation née du risque.

Les provisions pour litiges concernent, pour l'essentiel, des litiges avec des clients, sous-traitants, co-traitants ou fournisseurs, ainsi que des provisions pour litiges prud'homaux.

Informations sur bilan et compte de résultat

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	162 476		
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre	1		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	856 962		72 231
Installations générales, agenc., aménag.	443 074		98 392
Matériel de transport	177 889		246 480
Matériel de bureau, informatique, mobilier	96 041		48 001
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 573 967**		**465 104**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	115 450		
Autres titres immobilisés	3 761		
Prêts et autres immobilisations financières	7 841		850
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**127 052**		**850**
TOTAL GENERAL	**1 863 495**		**465 954**

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			162 476	
Terrains				
Constructions sur sol propre			1	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.		20 093	909 100	
Installations générales, agencements divers		5 599	535 867	
Matériel de transport		13 920	410 449	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			144 042	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		**39 612**	**1 999 459**	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			115 450	
Autres titres immobilisés			3 761	
Prêts et autres immobilisations financières			8 691	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			**127 902**	
TOTAL GENERAL		**39 612**	**2 289 837**	

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial	135 679			135 679
Autres immobilisations incorporelles	25 353	945		26 298
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**161 032**	**945**		**161 977**
Terrains				
Constructions sur sol propre	1			1
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	801 192	40 284	17 638	823 838
Installations générales, agenc. et aménag. divers	402 273	7 604	4 537	405 339
Matériel de transport	170 221	24 017	13 920	180 318
Matériel de bureau et informatique, mobilier	80 626	12 385		93 011
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 454 312**	**84 290**	**36 095**	**1 502 507**
TOTAL GENERAL	**1 615 345**	**85 235**	**36 095**	**1 664 485**

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	amortissements fin exercice
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	8 691		8 691
Clients douteux ou litigieux	24 062		24 062
Autres créances clients	3 129 768	3 129 768	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	21 872	21 872	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	72 182	72 182	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	174 932	174 932	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	60 566	60 566	
Débiteurs divers	37 742	37 742	
Charges constatées d'avance	119 687	119 687	
TOTAL GENERAL	**3 649 503**	**3 616 749**	**32 753**

Montant des prêts accordés en cours d'exercice	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	4 704	4 704		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 195 626	2 195 626		
Personnel et comptes rattachés	740 309	740 309		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 201 390	1 201 390		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	533 960	533 960		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	11 414	11 414		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	137 092	137 092		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	466 710	466 710		
TOTAL GENERAL	**5 291 205**	**5 291 205**		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés	

Charges à payer

Compte	Libellé	30/06/2024	30/06/2023	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
408100	FOURNISSEURS / FACTURES NON PARVENU	170 548,11	97 471,99	73 076,12
408110	FOURNISSEURS / FACTURES NON PARVENU	42 461,60	8 603,14	33 858,46
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		**213 009,71**	**106 075,13**	**106 934,58**
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	PERSONNEL / PROVISION CONGES A PAYE	319 821,42	301 338,00	18 483,42
428400	PERSONNEL / PROVISION PARTICIPATION	19 110,00	70 810,00	-51 700,00
428500	PERSONNEL / INTERESSEMENT	20 891,00	45 107,00	-24 216,00
428650	PERSONNEL / REMBT NOTES DE FRAIS	8 111,98	8 917,91	-805,93
438200	CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	223 875,00	210 936,60	12 938,40
438400	PROVISION COMPLEMENT MALADIE	71 765,30	65 964,47	5 800,83
438500	PROVISION COTISATION CAF	24 288,23	21 555,10	2 733,13
438510	EX REDUCTION FILLON (EXO CHGES PATR	149 262,78	148 165,22	1 097,56
438600	ORGANISMES SOCIAUX / AUTRES CHARGES	35 453,00	47 751,31	-12 298,31
448610	TAXES SUR VEHICULES	2 680,24	1 860,50	819,74
448620	CFE & CVAE	22,00	1 406,00	-1 384,00
448640	TAXE FONCIERE	3 406,50	3 715,00	-308,50
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		**878 687,45**	**927 527,11**	**-48 839,66**
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
518100	INTERETS BANCAIRES COURUS A PAYER	4 704,16	2 301,48	2 402,68
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT		**4 704,16**	**2 301,48**	**2 402,68**
TOTAL CHARGES A PAYER		**1 096 401,32**	**1 035 903,72**	**60 497,60**

Produits à recevoir

Compte	Libellé	30/06/2024	30/06/2023	Ecart
438610	TICKET RESTAURANT	8 300,00	10 880,00	-2 580,00
TOTAL		**8 300,00**	**10 880,00**	**-2 580,00**
TOTAL		**8 300,00**	**10 880,00**	**-2 580,00**
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418000	CLIENTS / FACTURES A ETABLIR	516 208,76	189 006,00	327 202,76
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		**516 208,76**	**189 006,00**	**327 202,76**
AUTRES CREANCES				
409800	FOURNISSEURS / AVOIRS A RECEVOIR	37 742,23		37 742,23
TOTAL AUTRES CREANCES		**37 742,23**		**37 742,23**
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		**553 950,99**	**189 006,00**	**364 944,99**

ARTOPIA - ARTOPIA
1 bis r. Maurice Hollande
51100 REIMS

Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	30/06/2024	30/06/2023	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	119 687,08	89 425,76	30 261,32
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		**119 687,08**	**89 425,76**	**30 261,32**
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
487000	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	-466 709,72	-757 399,00	290 689,28
488900	PROVISIONS MENSUELLES / ABSENCES AU		0,30	-0,30
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		**-466 709,72**	**-757 398,70**	**290 688,98**

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	1 302 477
Distributions sur résultats antérieurs	200 000
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	1 102 477

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice		264 190
SOLDE		**264 190**

Capitaux propres avant répartition	1 366 667

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	875			150
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

ARTOPIA - ARTOPIA
1 bis r. Maurice Hollande
51100 REIMS

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme	337 000	269 000	337 000	269 000
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	33 000		33 000	
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**370 000**	**269 000**	**370 000**	**269 000**
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	115 450			115 450
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	27 197	20 556	27 197	20 556
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	**142 647**	**20 556**	**27 197**	**136 006**
TOTAL GENERAL	**512 647**	**289 556**	**397 197**	**405 006**

Dotations et reprises d'exploitation	289 556	397 197
Dotations et reprises financières		
Dotations et reprises exceptionnelles		

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

Charges et produits exceptionnels

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
PENALITES SUR MARCHES	4 169	67110
AMENDES FISCALES ET PENALES	4 636	67120
VALEUR COMPTABLE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 517	67520
TOTAL	**12 322**	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
PRODUITS DES CESSIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 000	77540
TOTAL	**13 000**	

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	Chiffre d'affaires 30/06/2024	Chiffre d'affaires 30/06/2023
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	14 469 573	12 293 477
TOTAL	**14 469 573**	**12 293 477**

ARTOPIA - ARTOPIA
1 bis r. Maurice Hollande
51100 REIMS

Engagements de crédit-bail

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE			**670 835**	**1 660 169**	**2 331 004**
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs			177 157	472 201	649 358
Exercice en cours			128 341	310 411	438 752
TOTAL			**305 497**	**782 613**	**1 088 110**
VALEUR NETTE			**365 338**	**877 557**	**1 242 894**
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs			173 010	528 518	701 528
Exercice en cours			148 940	333 391	482 331
TOTAL			**321 950**	**861 909**	**1 183 859**
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus			136 414	335 070	471 484
A plus d'un an et moins de 5 ans			185 536	526 839	712 375
A plus de cinq ans					
TOTAL			**321 950**	**861 909**	**1 183 859**
VALEUR RESIDUELLE			**5 669**	**13 408**	**19 077**
Montant pris en charge ds exerc.					

Engagements hors bilan

Rubriques	Montant hors bilan	
	Engagements donnés	Engagements reçus
Avals et cautions	1 036 599	
Engagements brut en matière de pension		
Autres engagements		
TOTAL		

Les indemnités que perçoit le personnel à l'occasion du départ en retraite ou licenciement, sont comptabilisées lors de leur paiement.
Un contrat de capitalisation géré par la SMABTP couvre le passif social à hauteur de 167 435 €.

ARTOPIA - ARTOPIA
1 bis r. Maurice Hollande
51100 REIMS

Effectif moyen

Déclaration au 30/06/2024

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadre	12	
Etam	17	
Ouvriers	52	
Apprentis	8	
TOTAL	**89**	

Eléments sur les postes des entreprises liées

Rubriques	Entreprises liées	Participations
ACTIF IMMOBILISE		
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
ACTIF CIRCULANT		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	356 921	
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	497 599	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS		
Produits de participations		
Autres produits financiers	48 380	
Charges financières		

HONORAIRES

En application du Décret n°2008-1487 du 30 décembre 2008, l'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes n'est pas communiquée dans cette annexe car elle est fournie dans l'annexe aux comptes de la société ROVANIER SAS.

REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Information non communiquée, car correspondant à une rémunération individuelle. (cf : décret n°94-663 du 02/08/94)

INTREGATION FISCALE

La société n'est pas intégrée fiscalement dans le groupe d'intégration fiscale ayant pour tête de groupe la société ROVANIER SAS.

Filiales et participations

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
Artopia Services	3 000 -69 762	100	115 450		646 879 -5 357
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
AUTRES PARTICIPATIONS					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
Rovanier - 1 Bis Avenue Foch 94100 Saint Maur des Fossés	SAS	4 848 445	99,81 %